

Déclaration de soutien au Parc régional Chasseral

Le Conseil du Jura bernois soutient la candidature à la reconnaissance fédérale déposée par le Parc régional Chasseral. Il s'engagera pleinement pour que les démarches initiées jusqu'ici et à l'avenir permettent l'élaboration d'une Charte et la labellisation du Parc.

Afin de marquer son soutien concret au Parc Chasseral, le Conseil du Jura bernois lui a accordé une subvention exceptionnelle de 20'000 francs pour son projet d'éducation à la nature mené actuellement avec neuf classes d'écoles du Jura bernois et une classe du canton de Neuchâtel.

Le Conseil du Jura bernois tient tout particulièrement à saluer l'effort des communes qui soutiennent financièrement le Parc Chasseral, celles qui sont là depuis le début comme celles qui l'ont rejoint en cours de route. Il souhaite que la population du Jura bernois soit sensible à l'effort de ses autorités communales, et il l'encourage à manifester un soutien de même intensité au Parc Chasseral lorsque l'occasion lui en sera donnée ces prochains mois.

Avec la reconnaissance fédérale du Parc Chasseral, c'est le Jura bernois dans son ensemble, et même tout l'Arc Jurassien dont le Chasseral est un emblème incontournable, qui verront leurs qualités de vie et d'accueil bénéficier d'un label d'exception.

Déclaration adoptée à l'unanimité par le Conseil du Jura bernois le 30 janvier 2008, à Lamboing.

Adresse du secrétariat:

Rue des Fossés 1, CP 524, 2520 LA NEUVEVILLE
Tél. 032/493.70.73 Fax 032/493.70.74
fabian.greub@sta.be.ch
info.cjb@sta.be.ch